

Du chaos des disciplines à la fin de l'ordre disciplinaire ?

Jean-Louis Fabiani



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/1969>

DOI : 10.4000/pratiques.1969

ISSN : 2425-2042

Éditeur

Centre de recherche sur les médiations (CREM)

Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2012

Pagination : 129-140

Référence électronique

Jean-Louis Fabiani, « Du chaos des disciplines à la fin de l'ordre disciplinaire ? », *Pratiques* [En ligne], 153-154 | 2012, mis en ligne le 13 juin 2014, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/1969> ; DOI : 10.4000/pratiques.1969

Du chaos des disciplines à la fin de l'ordre disciplinaire ?

Jean-Louis Fabiani

Central European University, Budapest
EHESS, Paris

Introduction

Le sociologue contemporain qui prend comme objet la notion de discipline se trouve immédiatement placé devant un paradoxe. D'un côté, son savoir lui permet de comprendre que la notion même de système des disciplines peut être renvoyée à un âge métaphysique du savoir. « Disciplines are artificial holding patterns of inquiry », comme le remarque Steve Fuller (Fuller, 2003), c'est-à-dire des « patrons qui permettent de faire tenir artificiellement l'enquête ou l'investigation ». A ce titre, il convient sans doute de ne pas en exagérer l'importance épistémologique. D'un autre côté, le sociologue pratique comme les autres représentants des savoirs une activité subsumée sous une institution particulière, qui est pourvue d'un objet à peu près stabilisé, même s'il est vague, d'une association professionnelle, d'un code de déontologie. Ce dispositif le conduit presque automatiquement à pratiquer la défense du corps. Celui qui entend objectiver le système des disciplines est donc pris entre deux feux, celui de son savoir, qui a des effets puissamment corrosifs sur l'idéologie disciplinaire et sur la division rationnelle des connaissances en départements ou compartiments ; celui de sa croyance inévitable et statutaire en l'existence d'une discipline pourvue de délimitations précises et d'un territoire mesurable et cadastrable, configurable à partir d'un programme de recherche, fût-il lâchement défini. Une discipline est toujours une convention provisoire. Provisoire, certes, mais il faut introduire une nuance : le modèle d'organisation disciplinaire, établi il y a plus de deux siècles, semble parfaitement durable. Il semble indissolublement lié au destin des Universités. Le développement de l'institution universitaire s'est fait au rythme de l'organisation du savoir en disciplines et ne pourrait se comprendre sans référence à cette nouvelle cartographie des connaissances. Peter Weingart rappelle que l'émergence des disciplines au sens contemporain du terme est en partie l'ef-

fet de la pression exercée par la collection des données, dont le rythme s'accélère dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. L'enregistrement « spatial » des informations donnait lieu à des fichiers de plus en plus volumineux et rapidement ingérables : c'est le cas du *Système de la Nature* de Linné qui identifiait 549 espèces en 1735 et 7000 en 1766-68 (Weingart, 201 : 5). Le cadre disciplinaire est né de la nécessité de limiter le champ de l'expérience en maîtrisant la collecte de l'information à partir de procédures qui « temporalisent », écrit Weingart à la suite de Lepenies (Lepenies, 1976), les procédures de collecte et de traitement de l'information. Cadres d'analyse, schèmes d'interprétation et programmes de recherche sont issus du nouvel impératif de productivité que fait naître l'accumulation de l'information.

Il n'en reste pas moins que la dimension contextuelle et relative des dispositifs disciplinaires fait désormais partie de l'équipement ordinaire du sociologue. Nous le savons, puisque nous voyageons : l'anthropologie n'a pas les mêmes contours en France et aux Etats-Unis. Outre-Atlantique, celle-ci inclut l'archéologie et l'anthropologie physique. L'archéologie ici appartient plutôt à l'histoire, et l'anthropologie française s'est développée, particulièrement depuis Bastide et Lévi-Strauss, mais surtout dès le moment durkheimien, contre toute forme de déterminisme biologique. Nous le savons, puis nous l'oublions, car les institutions nous rappellent à l'ordre. A l'ordre disciplinaire évidemment. Chacun sait par exemple que la division entre sociologie et anthropologie n'a aucune justification épistémologique, car nous ne croyons plus au grand partage des sociétés. La séparation doit l'essentiel de ses traits à l'histoire coloniale, qui fut, ne l'oublions pas, la grande accoucheuse des sciences de l'homme. Et l'on constate pourtant des combats fratricides entre les deux disciplines. Les institutions nous font croire que les disciplines existent indépendamment des configurations institutionnelles qui les disposent à tel ou tel moment à un endroit du monde universitaire. Peter Weingart fait remarquer que les disciplines finissent par apparaître comme les « structures données » du monde ; et l'on pourrait ajouter que la chose s'applique au monde physique aussi bien qu'au monde social (Weingart, 2010 : 3). L'histoire et la sociologie des sciences nous montrent à l'envi que les principaux enjeux de l'innovation se situent aux frontières disciplinaires, et que nombre de controverses se jouent sur les manières de construire l'objet et de le reconfigurer. Souvenons-nous que le coup de génie de la sociologie « française » fut d'arracher, avec Durkheim, le suicide à la psychologie et à la criminologie, en le requalifiant en une association inédite entre une construction théorique et un protocole d'enquête. Je développerai deux points. Dans un premier moment, on teste la dimension relationnelle de la notion de discipline. Dans un deuxième temps, on s'efforce d'envisager, au moins en partie, les conséquences du constat selon lequel nous serions susceptibles d'atteindre un âge post-disciplinaire.

1. La discipline, un espace relationnel

Les deux livres qu'Andrew Abbott a consacrés à la notion de discipline, parus au tournant du nouveau siècle, sur chacun de ses bords, 1999 et 2001, constituent à ce jour la tentative la plus excitante pour objectiver la notion, au moins pour ce qui concerne les sciences sociales. Le premier ouvrage constitue une sociologie historique du département de sociologie de l'Université de Chicago, marqué si-

multanément par la puissance de son ancrage dans une localité dont la réalité est à la fois morphologique et politique, et par l'existence d'un lien constant entre un département et une revue, l'*American Journal of Sociology*. Il donne un excellent exemple de ce qui distingue l'historien du sociologue quand il fait l'histoire d'un objet intellectuel. Le sociologue tend en effet à penser par concepts et à organiser son compte rendu en fonction de cette exigence : le positivisme narratif d'Abbott est tout le contraire d'une simple narration, d'un compte rendu linéaire du développement d'une discipline. Le second livre, appuyé sur une théorie fractale, dépasse le cadre monographique pour proposer des schèmes d'analyse de la production disciplinaire à visée générale, bien que l'espace de corroboration soit majoritairement celui des sciences sociales, comme c'est le cas d'ailleurs, dans *Methods of Discovery*, ouvrage dans lequel l'auteur fait un usage similaire des fractales.

Abbott contraste, dans son analyse des sciences sociales aux Etats-Unis, la stabilité frappante des disciplines institutionnalisées et l'extraordinaire instabilité des paradigmes ou des courants de pensée au sein de chacune des disciplines. La logique interne des disciplines exprime la compétition entre ses membres. Les « lignages » intellectuels se multiplient à la manière des cycles de fractales. Une fractale est en effet le produit d'un processus de scission qui reproduit à chaque fois la même structure binaire d'opposition. Ainsi les sociologues s'opposent depuis 1950 entre quantitativistes et qualitativistes, mais les deux groupes se divisent à leur tour selon les mêmes lignes : ainsi pour les quantitativistes, les partisans de la statistique inférentielle s'opposent aux tenants d'une statistique descriptive, alors que pour les qualitativistes, les partisans d'une quantification souple s'opposent aux herméneutes. Il y a ainsi des quantitativistes vraiment quantitativistes et des quantitativistes qui font droit partiellement à l'analyse des qualités. Symétriquement, on peut diviser les qualitativistes entre ceux qui n'admettent que la démarche interprétative et ceux qui envisagent une formalisation partielle de leurs constats. La logique des fractales implique qu'on puisse répliquer cette division à l'infini.

L'intérêt d'Abbott pour la question des disciplines correspond à une interrogation constante, quoique intermittente en son expression, sur l'état présent de la sociologie : une forme disciplinaire qui privilégie indûment l'unilinéarité et le jeu des variables est l'objet d'une attention critique dont le point ultime n'est pas la proposition d'un nouveau paradigme (qui serait quelque chose comme la « sociologie processuelle » : Abbott ne cesse de nous frustrer sur ce point, à moins qu'il ne prépare une théorie générale à venir) mais le constat d'un « chaos des disciplines » dont seul le sociologue peut rendre compte. On n'a peut être pas suffisamment remarqué que le geste d'Abbott n'est pas celui d'un fondateur de science ou de discipline, qui nous dirait comme tant d'autres avant lui et après lui : « Donnez-moi des ressources fraîches et la sociologie repartira d'un bon pas ». Ce n'est pas d'une nouvelle sociologie que son travail théorique est porteur, mais bien plutôt d'un ébranlement interminable de la manière dont nous construisons et reconstruisons si fréquemment, avec une naïveté toujours rafraîchie, notre édifice disciplinaire. La pensée d'Abbott est subversive, beaucoup plus que ces radicalismes de la chaire qui ne cessent de reflourir, dans la mesure où elle interdit par principe le retour à un ordre disciplinaire ou l'espoir d'un avenir radieux des savoirs. En sociologie, nous semblons au rouet : « Sociology, and in-

deed social science more generally, consists mainly of rediscovering the wheel»⁽¹⁾ (Abbott, 2001 : 19). Le modèle fractal est ici associé à la confrontation générationnelle pour penser simultanément la vigueur des oppositions et la *coincidentia oppositorum*, pour reprendre la notion développée par Nicolas de Cues, qui structure le champ universitaire. De quelle découverte peut bien se targuer la sociologie si l'on admet la puissance du modèle fractal comme grammaire générative des constructions théoriques ? Elle semble « redécouvrir » ou « retourner à » plutôt qu'elle ne formule des propositions inédites. Les batailles entre fractions semblent incompréhensibles aux *outsiders* : « During the earlier period, fractionation reigned triumphant and the Marxists spent most of their time attacking themselves. Note that intense issues within fractionalized battles can seem incomprehensible to outsiders, most non Marxists never took the position of extreme reductionism and hence had no particular need for Althusser's great insight, which took the form of "bringing the non-economic back in". The "discovery" of the problem of structure and agency is the same. Those who never believed in absolute structural determination wonder what all the fuss is about » (Abbott, 2001 : 24)⁽²⁾. La puissance des fractales est garantie par ce que Bourdieu aurait appelé l'*illusio*, l'illusion d'être dans le jeu spécifique aux protagonistes du champ, ici définie comme croyance ou comme marque d'appartenance à un espace de reconnaissance mutuelle.

La problématisation d'Abbott mérite cependant d'être critiquée. Sa prétention modélisatrice entre en conflit avec la démarche processuelle qu'il a adoptée pour faire l'histoire du département de sociologie de l'Université de Chicago. Paradoxalement, pour l'auteur de *Time matters*, le temps n'a plus d'importance par rapport à l'application universelle d'un mécanisme social implacable, caractérisée par la réplication indéfinie de formes structurales homologues. Il développe un présupposé internaliste, qui minore ou ignore les possibilités de transformations exogènes. Or on sait bien que les politiques publiques aussi bien que les contingences nationales ou institutionnelles ont des effets sur le développement des disciplines. Il considère que la structuration des disciplines présente un caractère pérenne (*perennial*) alors que le moment disciplinaire, comme on l'a dit en commençant, est relativement récent dans l'histoire des savoirs et qu'il n'en constitue sans doute pas la fin. Il s'appuie sur un modèle simplificateur du conflit des générations : selon lui, la division fractale a lieu à peu près tous les quarts de siècle et elle est mise en mouvement par la lutte de la génération montante contre la génération établie. Si la dimension générationnelle des affrontements disciplinaires est incontestable, le combat des fils contre les pères prend des formes très différentes selon les conjonctures : certains fils choisissent de rester de bons

(1) « La sociologie, et de fait la science sociale d'une manière plus générale, consiste principalement à redécouvrir la roue ».

(2) « Pendant la période précédente, le fractionnalisme a régné en maître et les marxistes ont passé le plus clair de leur temps à s'attaquer entre eux. Il faut noter que l'intensité des affrontements au sein de batailles de fraction paraît incompréhensible aux non-initiés, la plupart des non marxistes n'ayant jamais soutenu de position hyper-réductionniste et n'éprouvant pas le besoin de la grande idée d'Althusser, qui pris la forme du mot d'ordre : "réintroduire le non économique". La découverte du problème de la structure et de l'agencéité est du même ordre. Ceux qui n'ont jamais cru au caractère absolu de la détermination structurale se demande bien pourquoi on fait tant de cas du problème ».

fil ou ils y sont contraints par les circonstances : leur statut de disciple les poursuit jusqu'à la fin de leur carrière. D'autres développent des projets innovants dans des friches ou des interstices disciplinaires et ne se préoccupent pas de l'existence de leurs aînés. La théorie des disciplines d'Abbott ne constitue pas donc le point ultime d'une sociologie des disciplines. Ajoutons que le sociologue de Chicago ne tente jamais de fonder en raison le privilège quasi-ontologique qu'il accorde à la sociologie comme objet de son investigation sur la logique interne du développement disciplinaire. C'est son caractère à la fois général et peu défini qui justifie le choix de sa propre discipline. Rien ne dit pour autant que les structures d'opposition qui organisent les sciences sociales puissent être aisément exportés du côté des sciences de la nature. Le déséquilibre entre les sciences sociales et le reste des savoirs est patent lorsqu'on entreprend d'étudier les effets de disciplinarité. Cela constitue une sérieuse limite de la sociologie des disciplines et le présent article n'échappe pas à la règle.

L'interrogation sur l'utilité de la notion de discipline pourrait sembler vaine tant nous vivons dans un âge disciplinaire. Nous entendons sous ce terme l'ensemble des relations entre des objets et des personnes qui font la spécificité d'un domaine du savoir ou d'un programme de recherche. La notion de discipline présente donc un caractère universel quand on entend désigner un corps de savoir entendu comme articulation d'un objet, d'une méthode et d'un programme, d'un côté, et comme mode d'occupation reconnaissable d'une configuration plus vaste (*i.e.* l'ensemble des opérations de savoir à un moment donné du temps) de l'autre (Fabiani, 2006 ; Heilbron, 2003). Parler en termes de discipline, c'est renvoyer à la reconnaissance de l'activité scientifique comme le résultat d'un processus de division du travail appelé historiquement par la nécessité apparue à la fin du XVIII^e siècle d'organiser le savoir comme un système de tâches différenciées et singularisées à travers un programme de recherche. La prégnance de la notion tient au fait qu'elle permet de penser conjointement l'organisation de la recherche et de l'enseignement, fondée sur la délimitation d'un type d'objet et la répartition de tâches spécifiques, et la cohérence d'un horizon de savoir entendu comme maîtrise cognitive croissante d'un objet préalablement défini comme limité. Il est clair qu'une discipline n'existe pas en soi : elle apparaît elle-même comme un vaste réseau d'échanges de personnes, de notions et de flux de matière, mais elle s'inscrit dans des réticulations plus vastes qui supposent des modes d'articulation toujours instables. Le partage du territoire ne se fait jamais sous la forme d'un Yalta épistémologique, qui découperait le monde en cantons une fois pour toutes. La concurrence des disciplines est la règle, à l'intérieur de configurations régionales d'abord : les sciences de l'homme sont l'objet d'empiètements constants de la part de disciplines qui ne se partagent le territoire qu'en maugréant : ainsi Bourdieu entreprit un jour d'annexer la linguistique à la sociologie, en radicalisant, si l'on peut dire, la socio-linguistique (Bourdieu, 1982). Mais la concurrence porte aussi sur les objets à étudier : les neurosciences ont l'ambition non dissimulée, et quelquefois goulue, d'annexer les domaines autrefois impartis aux sciences sociales. Il ne peut exister de paix disciplinaire. La cartographie des savoirs ne présente pas de caractère pérenne. La question ancienne de l'unité du savoir, qu'il prenne la forme d'une *mathesis universalis*, qui permet l'usage généralisé d'un principe d'homologie ou la perspective d'un système des sciences ordonné de manière onto-encyclopédique, reste centrale.

Comment les savoirs découpés dans la forge disciplinaire peuvent-ils se comprendre entre eux, ou seulement s'envisager comme d'autres savoirs ? On tend à prendre comme allant de soi la croyance en l'existence d'un ensemble cohérent de savoirs particuliers, offrant la perspective d'un mode d'articulation qui postule la complémentarité des disciplines entendues comme formes particulières et temporelles, découpées d'un ensemble plus vaste, inscrites dans une visée scientifique générale qu'on ne peut dissocier de la totalité ni de la possibilité, au moins à titre d'idée régulatrice, d'une « théorie du tout ». Les remarques qui suivent tentent d'interroger le caractère massif de cette évidence disciplinaire et de proposer l'idée simple selon laquelle, en dépit de son caractère rassurant, la postulation de l'existence d'un ordre disciplinaire fondée sur la cohérence et la complémentarité des savoirs, en d'autres termes, sur une configuration onto encyclopédique, est davantage une réalité institutionnelle qu'une unité épistémologique.

2. Vers la fin de l'âge disciplinaire ?

Les vingt dernières années ont vu se développer, au sein de la sociologie critique, une véritable problématique déconstructionniste par rapport au récit des origines généralement accepté par les membres d'une discipline. On peut revenir sur ce point à l'exemple privilégié par Andrew Abbott dans *Department and Discipline*. Jennifer Platt a patiemment mis au jour tous les éléments qui donnent à l'histoire de l'École sociologique de Chicago l'aspect d'une fabrication hagiographique fondée sur l'oubli des origines. Le constat est sévère et fait de la construction disciplinaire un montage artificiel qui est surtout une structure de pouvoir. Elle est allée jusqu'à mettre en question l'inventivité des fondateurs, en confirmant le fait que les femmes engagées dans le travail social à Hull House avaient fait œuvre de pionnières en pratiquant la « collecte de données systématiques » (Platt, 2003) sur Chicago : la recherche au sens plein du terme n'était pas étrangère à la démarche des travailleurs sociaux. Plus généralement, il devient impossible de parler d'innovation méthodologique de la part des sociologues universitaires : « Il n'est pas évident que les chercheurs de l'Université aient ajouté grand chose au répertoire des méthodes de collecte et de présentation des données déjà en usage ailleurs, même s'ils ont contribué utilement à la rationalisation et à la qualification de ces méthodes, cultivant une conscience appréciable de celles-ci ». Il en est ainsi du domaine des études de cas, dont il existe de nombreux précédents dans les documents constitués par les travailleurs sociaux. C'est à la question de la « première main » que Jennifer Platt réserve les critiques les plus argumentées, à partir de quatre monographies qui ont fait la légende de l'École de Chicago (*The Taxi-Dance Hall* de Paul Cressey, *The Gang* de Frederic Thrasher, *The Unadjusted Girl*, de William I. Thomas et *The Gold Coast and the Slum* d'Harvey Zorbaugh). Les auteurs exploitent une grande quantité de données issues des collectes menées par les travailleurs sociaux. Comme l'a souligné Martin Bulmer dans un ouvrage pionnier (Bulmer, 1984) les sociologues de Chicago firent appel à une très grande diversité de sources, qu'ils ne mentionnèrent pas toujours, et qui ne renvoyaient que ponctuellement à des observations directes dont le lieu et le moment peuvent être identifiés. La contribution de Jennifer Platt ne constitue aucunement une remise en question de l'intérêt sociologique

des travaux universitaires menés à Chicago : elle s'emploie plutôt à montrer les chevauchements avec d'autres pratiques d'investigation du social et la disqualification des femmes « travailleuses sociales » dans le processus de la reconnaissance d'un travail original de terrain. Le terrain doit être entendu ici comme une épreuve sociale de qualification universitaire : il suppose une conscience de soi et une fermeté méthodologique que ses praticiens ne maîtrisent pas. L'histoire officielle de l'observation directe occulte des pans entiers du travail au profit de l'originalité du geste fondateur. Au delà de la nécessaire réévaluation historique fournie par le travail de Jennifer Platt, il est important de garder à l'esprit que la notion de « données de première main » devenue obsessionnelle dans la codification de l'expérience ethnographique avait assez peu d'importance à Chicago. Déboulonner un mythe fondateur de la discipline revient à montrer que le projet de construire un univers disciplinaire séparé de la réalité sociale est une tâche impossible pour nos disciplines. L'entreprise est intéressante au moins en ce qu'elle nous dit de notre rapport désenchanté au passé. Nous avons fait le rêve d'une science sociale mais nous n'avons fait que mettre en forme disciplinaire des rapports de domination, qu'il s'agisse de la domination masculine, de la domination de classe ou de la domination coloniale, cette dernière étant sans doute la plus stigmatisée chez les historiens critiques des sciences sociales, comme le montre l'attaque en règle, et exagérée, contre la dimension impérialiste de la sociologie classique européenne (Connell, 1997).

Les critiques de Jennifer Platt s'inscrivent à l'évidence dans un ensemble d'analyses qui visent à mettre en question l'identité disciplinaire de la sociologie et de l'anthropologie. La discipline est une opération de domination avant d'être une structure de production de savoir. Avant de s'interroger sur les limites du pouvoir explicatif de leurs instruments, les sociologues ont eu une attitude inverse : ils ont fait un large usage des notions d'institutionnalisation et de professionnalisation pour décrire la stabilisation de disciplines ou de configurations disciplinaires, en pensant surtout à leur propre cas. Il existe ainsi une histoire « héroïque » de la sociologie qui scénarise les étapes de l'autonomisation et de la reconnaissance par les pairs. On peut s'efforcer, à partir d'une récapitulation, de mesurer les effets de ces manières de penser les disciplines à travers les conceptualisations sociologiques (le plus souvent héritées du structuro-fonctionnalisme) sur les pratiques disciplinaires elles-mêmes). Lorsque Judith Schlanger veut caractériser le développement des sciences de l'homme au XIX^e siècle, elle oppose l'histoire à la sociologie : elle distingue entre d'un côté de nouvelles formes de traitement des documents, qui peuvent être totalement inédites, mais qui restent prises dans un mode d'inscription dans la tradition, et d'un autre côté le surgissement de nouveaux objets caractéristiques des « disciplines sans passé ». La conquête d'un nouveau territoire disciplinaire peut se faire aux dépens d'installations plus anciennes sur le même sol, ou sur le défrichement de terres nouvelles. Les notions de territoire, d'objet, d'expertise doivent faire l'objet de l'enquête. Il en est de même de celle de « tradition disciplinaire », dont l'usage est délicat. La discipline, c'est aussi un style propre et des normes de présentation standardisées, qui incluent la présentation de soi aussi bien que celle de l'objet, définissant ainsi le sens d'une histoire du corps disciplinaire à un sens. Lorsque Raymond Boudon, s'interrogeant sur les manières d'écrire l'histoire de la sociologie dans un numéro de la revue *Communications* constate la diversité des manières

d'écrire l'histoire des sciences sociales, il remarque que toute histoire disciplinaire est ordonnée à un point de vue particulier et le plus souvent idéologique sur le monde du savoir (Boudon, 1992).

On peut s'interroger sur la possibilité de maintenir indéfiniment l'hypothèse d'un ordre disciplinaire qui serait adéquat à un ordre du savoir. Cette homologie est au principe de toute vision fonctionnelle du développement des sciences, qui en fait le résultat d'un processus de différenciation. Les modèles, quelques fois implicites, de cette vision sont à chercher du côté de la biologie : la différenciation croissante des formes de connaissance s'explique par les avantages adaptatifs de la division du travail. La tentative la plus intéressante de présentation d'une division fonctionnelle des disciplines est sans doute celle que propose Rudolf Stichweh qui s'inspire du cadre théorique développé par Niklas Luhmann : elle permet de penser le passage d'un mode hiérarchique à un mode de différenciation fonctionnelle des disciplines. L'organisation présente de la connaissance par disciplines est le produit de cette transformation historique : l'ordre disciplinaire n'est pas le produit d'une histoire des luttes pour la sécurisation d'une niche institutionnelle, mais l'expression d'un ordre fonctionnel de la différenciation du savoir. Une telle conception rend proprement impensable les nombreux chevauchements entre disciplines, les survivances institutionnelles de savoirs inertes, et les nombreux dysfonctionnements des institutions de savoir contemporaines, lesquels n'affectent pas uniquement les sciences sociales. Pour Stichweh, les disciplines sont parfaitement égales dans un univers de coexistence horizontale. Il n'est pas difficile d'objecter à l'auteur l'inégalité criante des ressources et des formes de reconnaissance qui distinguent à l'œil nu les disciplines (Stichweh, 1992). Au contraire, on peut dire aujourd'hui que l'association des points de vue critiques sur l'institutionnalisation des sciences sociales et les acquis des *science studies* permettent de douter sérieusement de l'existence, passée, présente ou à venir : c'est au contraire le caractère conventionnel des arrangements disciplinaires qui domine. Si, comme le signale Steve Fuller dans sa contribution au débat en cours sur l'interdisciplinarité, il existe effectivement des justifications, d'ordre socio-historique aussi bien que d'ordre épistémologique, pour la constitution de connaissances dans un espace disciplinaire particulier, il n'en reste pas moins que nous nous posons rarement la question de savoir si d'autres formes d'arrangement ou de groupement n'auraient pas été, ou ne seraient pas, plus efficaces. Le présupposé de la différenciation fonctionnelle, qui nourrit la conceptualisation de Stichweh par exemple, interdit l'émergence de ce type d'interrogation. Nous avons constaté au cours de ce bref parcours que la réussite institutionnelle de certaines disciplines pouvait être largement déconnectée de leur productivité scientifique. La sociologie historique des formes diverses d'émergence et de stabilisation des disciplines est évidemment une menace pour l'idée même d'une législation épistémologique de la transformation des connaissances, dont Kuhn aussi bien que Popper sont les meilleurs porte-parole. Une position radicale par rapport à l'hypothèse d'un ordre disciplinaire fonctionnel semble aujourd'hui la mieux justifiée par l'étude empirique de la croissance des savoirs. L'inconvénient est qu'elle peut aussi saper les fondements de la croyance en la légitimité d'une activité scientifique indépendante capable de tenir à distance les exigences des ordres politiques, religieux, mais principalement, aujourd'hui économiques qui peuvent avoir intérêt à une libéra-

lisation de l'ordre disciplinaire afin de rationaliser les investissements dans la production scientifique. Comme souvent, les positions radicales n'auraient été ici que les avant-courriers d'une déstabilisation massive de l'institution universitaire, aujourd'hui fondée sur l'existence de socles disciplinaires bien plus que sur une vision universelle ou totalisante de l'ordre de la connaissance. L'enquête historique conduit à la critique radicale du fait qu'on prenne comme un optimum la stabilisation disciplinaire. A l'inverse un point de vue plus « syndical » sur l'organisation de la production scientifique peut conduire à l'expression d'une prudence légitime si l'on considère les intérêts de la corporation. Il est très probable que cette question constitue un enjeu central dans les politiques de la recherche du siècle qui commence.

En effet il est impossible de traiter de la question disciplinaire aujourd'hui sans l'associer à la dimension politique de l'activité scientifique. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale de véritables politiques publiques de recherche se sont développées qui ont tendu à réorienter et à requalifier l'espace disciplinaire en fonction d'un agenda de développement. Sous ce rapport, la notion d'autonomie comme condition d'exercice de l'activité scientifique doit être sérieusement réexaminée. Le jeu des incitations sur la vie des disciplines est très largement antérieur à la mise en place de ce qu'on appelle les politiques néolibérales. Il est certain qu'aujourd'hui l'injonction à sortir des cadres et des routines disciplinaires est plutôt à situer du côté des bureaucraties de la science que des chercheurs de base, encore que toute généralisation à ce sujet doive être évitée. La distinction développée par Gibbons entre deux modes de production du savoir (Gibbons, 1994) est devenue une sorte de cliché post-kuhnien adopté par des agences gouvernementales et internationales pour distinguer un âge disciplinaire qui serait celui de la *Structure des révolutions scientifiques* de Kuhn (Fabiani, 2006) de la période qui s'annonce, caractérisée par des reconfigurations d'ordre transdisciplinaire. Au mode de production ancien (Mode 1, à dominante disciplinaire) s'oppose un Mode 2 qui n'est plus celui de l'autonomisation des savants et de la différenciation fonctionnelle des savoirs, mais celui d'un processus « piloté par l'aval » comme disaient les bureaucrates du CNRS il y a vingtaine d'années : l'objectif est de combler les trous épistémologiques qui ont émergé entre les disciplines à la suite de leur spécialisation croissante (Fuller, 2010 : 51). Le Mode 2 peut être aussi considéré comme un mode post-universitaire, puisqu'il est destiné à produire des questionnements s'inscrivant largement dans une problématique de la demande sociale : c'est le cas en particulier des sciences de l'environnement, ou des problématiques savantes liées au *care*. Jusqu'à présent, ce nouveau mode de production est plutôt resté de l'ordre de l'injonction bureaucratique que de celui de la réalité de la cité savante. Les travailleurs de la preuve ont encore les plus grandes chances de poursuivre leurs recherches à l'ombre de leur tutelle disciplinaire. Cette distinction a au moins le mérite de rendre palpable le fait que le mode de développement habituel des disciplines leur permet d'approfondir leur point de vue centré sur des problèmes spécifiques au détriment d'un projet unifié de construction du sens, laissant ainsi en jachère la dimension proprement civique de l'activité scientifique.

Comment peut-on aller plus loin ? Pour Craig Calhoun et Diana Rhoten, les sciences sociales sont simultanément caractérisées par des découpages largement arbitraires que le système d'enseignement reproduit et renforce (Calhoun

& Rhoten, 2009 : 103). L'intégration des sciences sociales s'opère plutôt, au plus loin des revendications de singularités disciplinaires à travers les protocoles d'enquête et les outils techniques mise en œuvre pour la collecte et l'analyse de données : c'est ainsi que les *area studies*, les méthodes de recherche et plus récemment l'analyse de réseaux ont pu fournir à des disciplines aux labels très variés et aux prétentions concurrentes la possibilité d'un sol commun. La disjonction qu'opère Jean-Claude Passeron dans *Le Raisonnement sociologique* entre une forme disciplinaire (caractérisée par ses particularités rhétoriques, ses rites, ses héros et ses « paradigmes » au sens faible du terme) et une configuration épistémologique unitaire (e.g. les « sciences historiques » qui associent histoire, anthropologie et sociologie mais qui laissent de côté l'économie et la linguistique), permet d'introduire à la question de la non-superposition de la discipline et du savoir, et on peut ainsi mettre l'accent sur le problème de l'improductivité disciplinaire, en tant qu'elle lie des savoirs à des configurations institutionnelles qui ne sont pas nécessairement les plus appropriées : mais on sait également que les disciplines entendues en ce sens sont plutôt du côté du savoir déjà fait que du savoir qui en train de se faire. Les situations de crise ou d'affrontement constituent des occasions privilégiées pour saisir à vif une forme disciplinaire. L'émergence et le déclin entrent évidemment dans cet espace d'interrogation. Le débat qui touche aujourd'hui le caractère heuristique de l'espace du programme des sciences sociales, bien qu'il soit majoritairement vécu par les chercheurs comme une impitoyable agression bureaucratique, constitue un excellent terrain d'investigation. Les disciplines avortées et les disciplines qui sont liées à des pratiques sociales plutôt qu'à des corps de savoir constituent d'excellents sujets de réflexion : les sciences de la communication, par exemple, sont définies par l'existence de formes diverses et évolutives de technologies permettant l'émission et la réception de messages, mais ne donnent pas lieu au couplage d'un objet, d'une méthode et d'une communauté. Elles offrent l'exemple d'une institutionnalisation indépendante de l'émergence d'une matrice disciplinaire, fût-ce au sens le plus faible de la notion développée par Thomas Kuhn (Fabiani, 2006).

La question du regroupement des disciplines et de leur hybridation constitue l'horizon actuel de la réflexion sur les régimes disciplinaires. Le débat est particulièrement intense dans les sciences sociales qui présentent le cas particulier d'associer contradictoirement une extrême rigidité institutionnelle et une grande incertitude paradigmatique. Peut-on imaginer une fusion prochaine de l'anthropologie, de la sociologie et de l'histoire ? Et viendrait-elle d'une fusion *from below* ou d'une logique bureaucratique *top down* ? Aucune réponse n'est possible dans l'état actuel de nos connaissances. L'indiscernabilité épistémologique de ces trois disciplines, est sans effet sur les représentations hyper-disciplinaires qui dominent la quotidienneté institutionnelle de nos activités. Au rebours de la réflexion en cours sur les recompositions disciplinaires, les pratiques des commissions spécialisées insistent toujours sur l'allégeance à des formes ou à des rites considérés comme constituant le cœur de la discipline. Ainsi des anthropologues qui travaillent sur des objets historiques se voient régulièrement reprocher par leurs pairs de ne pas avoir de « terrain », comme si cette notion allait de soi, alors qu'elle est certainement un mixte confus : pris au pied de la lettre par des patriotes disciplinaires, le terrain est plutôt un obstacle au progrès du savoir, mais les anthropologues se rattachent désespérément parce qu'il leur semble le seul signe tangible d'un métier par ailleurs difficile à définir aujourd'hui.

Conclusion

L'objectivation de nos statuts disciplinaires est d'autant plus difficile qu'elle menace de mettre en question la stabilité de nos arrangements institutionnels. Un des mérites de la notion de discipline est qu'elle nous a apporté la stabilité dont les entreprises de connaissance ont besoin. La notion est irrémédiablement associée au développement de l'Université dont elle est un principe organisateur, et elle est en rapport avec la stabilité de la *tenure*, de l'emploi à vie des chercheurs. On comprend que le déclin des universités et celui des disciplines puisse être synchrone. L'âge post-disciplinaire, le Mode 2 des bureaucrates qui rêveraient de sciences entièrement pilotées par la demande sociale, trouve une traduction parfaite dans le lexique de la flexibilité et de l'humeur anti-institutionnelle. A ce titre le discours gestionnaire sur les disciplines pourrait être la traduction idéologique d'un cauchemar néolibéral : oubliez vos garanties disciplinaires pour entrer dans le monde fluide des configurations provisoires. Substituons le contrat à la discipline, le projet à l'institution. Le management par projet n'est-il pas l'incarnation rêvée de l'âge post-disciplinaire ? La discipline est-elle l'incarnation de la routinisation de la *libido sciendi* ou au contraire la garantie de l'autonomie du champ scientifique, au sens que Bourdieu donnait à ce terme ? C'est bien dans un réexamen de la notion d'autonomie et du jugement par les pairs que peut se loger l'espoir d'une approche à la fois renouvelée et prometteuse de la mise en question des disciplines. La montée de la question environnementale fournit un concentré des tensions qui vont marquer le futur proche : comment concilier la nécessaire autonomie des savants avec le contrôle citoyen ? Qui doit décider des programmes scientifiques ? Si l'on pressent que le monde disciplinaire est en crise, on doit pourtant constater sa grande résilience, alors qu'un mode alternatif de production des connaissances n'est pas encore en vue.

Références

- ABBOTT, A. (1999) : *Department and Discipline*, Chicago Sociology at 100, Chicago, University of Chicago Press.
- (2001) : *Chaos of Disciplines*, Chicago, University of Chicago Press.
- BOUDON, R. (1992) : « Comment écrire l'histoire des sciences sociales », *Communications*, n°58, *L'écriture des sciences sociales*, pp. 299-317.
- BOURDIEU, P. (1982) : *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- BULMER, M. (1984) : *The Chicago School of Sociology*, Chicago, University of Chicago press.
- CALHOUN, C. et D. RHOTEN (2010) : « Integrating the Social Sciences : Theoretical Knowledge, Methodological Tools, and Practical Applications », in R. Frodeman, J. Thompson Klein and C. Mitcham, *The Oxford Handbook of Interdisciplinarity*, Oxford, Oxford University Press, pp. 103-118.

- CONNELL, R.W. (1997) : « Why is Classical Sociology Classical ? », *American Journal of Sociology*, 102, n° 6, pp. 1511-1557.
- FABIANI, J.-L. (2006) : « A quoi sert la notion de discipline ? », in J. Boutier, J.-C. Passeron et J. Revel *Qu'est-ce qu'une discipline ?* Enquête, Editions de l'École des hautes études en sciences sociales, pp. 11-34.
- FULLER, S. (2003) : « Interdisciplinarity. The Loss of a Heroic Vision in the Market place of Ideas », sur *Rethinking Interdisciplinarity*, site d'échanges : <http://www.interdisciplines.org> (texte déposé le 1^{er} octobre 2003).
— (2010) : « Deviant Interdisciplinarity », in R. Frode-man, J. Thompson Klein and C. Mitcham, *The Oxford Handbook of Interdisciplinarity*, Oxford, Oxford University Press, pp. 50-64.
- GIBBONS, M. (dir.) (1994) : *The New Production of Knowledge*, London, Sage.
- HEILBRON, J. (2003) : « A Regime of Disciplines. Toward a Historical Sociology of Disciplinary Knowledge », in Charles Camic and Hans Joas, (eds.), *The Dialogical Turn : Roles for Sociology in the Post Disciplinary Age*, Lanham (MD), Rowman and Littlefield.
- KUHN, T. (1970) : *The Structure of Scientific Revolutions*, Second Edition, Enlarged, Chicago, The University of Chicago Press. Traduction française : *La Structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1972.
- LEPENIES, W. (1976) : *Das Ende der Naturgeschichte : WandelKulturellerel-Selbstverständlichkeiten in den Wissenschaften des 18. und 19. Jahrhunderts*, Munich, Hanser verlag.
- PASSERON, J.-C. (1991) : *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan.
- PLATT, J. (2003) : « The Chicago School and Firsthand Data », *History of the Human Sciences*, 1994, 7,1, pp. 57-80. Traduction française par Eloi Fiquet dans *L'Enquête de terrain*, textes réunis et présentés par Daniel Cefaï, Paris, La Découverte, 2003.
- SCHLANGER, J. (1992) : « Fondation, nouveauté, limite », *Communications*, n°58, *L'écriture des sciences sociales*, pp. 289-298.
- STICHWEH, R. (1992) : « The Sociology of Scientific Disciplines : On the Genesis and Stability of the Disciplinary Structure in Modern Science », *Science in Context*, n°5, pp. 3-15.
- WEINGART, P. (2010) : « A Short history of Knowledge Formations », in R. Frode-man, J. Thompson Klein and C. Mitcham, *The Oxford Handbook of Interdisciplinarity*, Oxford, Oxford University Press, pp. 3-14.